

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES : Contre : 0 Pour : 13

Date de convocation : 16/03/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 27 mars 2023

N° 155

Objet : Subvention dans le cadre de l'aide régionale aux études de faisabilité de projets d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables

L'an deux mille vingt trois
et le 27 mars à 15h, le Comité Directeur de l'Office de Tourisme, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de La Grande Motte, en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL

Présents : S ROSSIGNOL – B REY- P.ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-C CERTOUX-I JOULIE-C CAFIN-K MONGE-J MESTRE-R GIUSTI-M GUERINEAU

Absents excusés : T BOUVAREL-I BERGE-J JENIN VIGNAUD-C CLEMENT-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : L.PASQUET – J ARNAUD

Le président expose :

Le Palais des Congrès en tant qu'établissement commercial ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement et équilibre ses charges uniquement avec l'activité commerciale. L'augmentation du coût de l'énergie pour un tel bâtiment avec de grandes salles particulièrement énergivores met en péril l'équilibre budgétaire de l'entreprise. L'augmentation ne peut être répercutée totalement sur les tarifs de location au risque de perdre des clients.

La priorité est de pouvoir produire de l'énergie pour couvrir les besoins en consommation du Palais des congrès. Selon les résultats de l'étude de faisabilité, si la production d'énergie est bien supérieure à la consommation du bâtiment, l'ambition serait de pouvoir également alimenter en autoconsommation collective, les locaux d'accueil de l'Office de tourisme qui accueillent du public toute l'année pour l'information et la promotion touristique.

Nous vous proposons de candidater à ce nouvel appel à projet afin d'étudier la faisabilité et le coût associé à la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit avec le plan de financement suivant :

Coût total prévisionnel de l'opération: 2625 € HT soit 3150 € TTC

Total des aides publiques sollicitées :

50% soit 1312.5 € HT soit 1575 € TTC dont Région :1575 € TTC

Autofinancement : 50% soit 1312.5 € HT soit 1575 € TTC

Je vous propose de valider le dépôt de demandes pour 2023 dans le cadre de l'aide régionale aux études de faisabilité de projets d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables.

Oui l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL**

